



Emploi public :

un poids important en Lorraine

■ Sabrina OUATMANI

Fin 2011, plus de 195 000 salariés travaillent dans la fonction publique en Lorraine. Avec 23,1% de l'emploi total régional contre 20,4% en moyenne nationale, la fonction publique est très présente en Lorraine. La région figure ainsi à la troisième place des régions de France métropolitaine. L'importance de l'emploi public en Lorraine masque néanmoins un taux d'administration régional légèrement inférieur à la moyenne. Il s'élève à 83 agents publics pour 1 000 habitants contre 85 pour la France métropolitaine. Près de la moitié des agents appartiennent à la fonction publique d'État. La fonction publique territoriale emploie 28% des fonctionnaires. Enfin, un peu moins de 23% des agents travaillent dans la fonction publique hospitalière. La Lorraine se distingue par une fonction publique d'État et hospitalière plus présente. La raison tient à la présence de l'armée et des centres hospitaliers régionaux, qui constituent encore d'importants pôles d'emplois publics. À l'inverse, la fonction publique territoriale est un peu moins représentée qu'au niveau national. En Lorraine, 60% des agents de la fonction publique sont des femmes.

Au 31 décembre 2011, la fonction publique compte 195 200 agents en Lorraine, soit 23,1% de l'emploi salarié régional. C'est plus que la moyenne nationale (20,4%). Le poids de l'emploi public dans l'emploi régional situe la Lorraine à la 3^e place des régions de France métropolitaine en la matière, juste derrière le Limousin et la Corse.

La fonction publique est pleinement représentée en Lorraine dans ses trois composantes : fonction publique d'État (FPE), fonction publique territoriale (FPT) et fonction publique hospitalière (FPH).

En moyenne annuelle, la fonction publique lorraine emploie 183 600 salariés en équivalent temps plein (ETP), en comptant les bénéficiaires de contrats aidés. Hors contrats aidés, le vo-

lume de travail correspond à 180 700 ETP. Parmi les 195 200 agents publics en Lorraine, 3 900 sont bénéficiaires d'emplois aidés.

Un emploi public sur deux pour l'État

L'État est le premier employeur public en Lorraine. Il représente près d'un emploi salarié sur deux de la sphère publique (94 400 salariés). Plus de la moitié de ces emplois sont consacrés à l'enseignement (primaire, secondaire ou universitaire) et à la recherche.

La FPT emploie 54 600 personnes en Lorraine, soit 28% des salariés du secteur public. Parmi ces agents, 72% exercent leur fonction dans le secteur communal ou intercommunal, et 28%

dans des organismes régionaux et départementaux.

Enfin, les agents de la FPH constituent 23% des effectifs de la fonction publique, soit 44 200 salariés. Les hôpitaux emploient 88% de ces agents. Les 12% restants travaillent dans des établissements médico-sociaux.

En un an, entre 2010 et 2011, les effectifs de la fonction publique lorraine ont diminué (-2% contre -0,5% au niveau national). La FPE enregistre la baisse la plus importante (-3,8%). Les effectifs territoriaux diminuent plus légèrement (-0,6%). Dans le secteur hospitalier, l'emploi progresse (+0,2%).

La Moselle est le département lorrain où l'emploi public est le plus important avec 40,6% des agents, soit 79 200 salariés. La Meurthe-et-Moselle concentre, quant à elle, 34,8% de l'emploi public, soit près de 68 000 personnes. Les Vosges et la Meuse rassemblent 15,3% et 9,3% de l'ensemble des agents de la fonc-

tion publique en Lorraine, ce qui correspond respectivement à 29 900 et 18 200 salariés.

Un taux d'administration modéré

Rapporté au nombre d'habitants, la Lorraine est légèrement moins administrée qu'au niveau national. Le taux régional d'administration (rapport entre le nombre d'agents des trois fonctions publiques et le nombre d'habitants) est de 8,3%, un peu en deçà de la moyenne nationale (8,5%).

La fonction publique d'État est proportionnellement plus présente en Lorraine, où on dénombre 41 agents de l'État pour 1 000 habitants, qu'en moyenne nationale (38 agents pour 1 000 habitants). La Meurthe-et-Moselle compte proportionnellement davantage de fonctionnaires d'État que les autres départements lorrains : 47 agents pour 1 000 habitants.

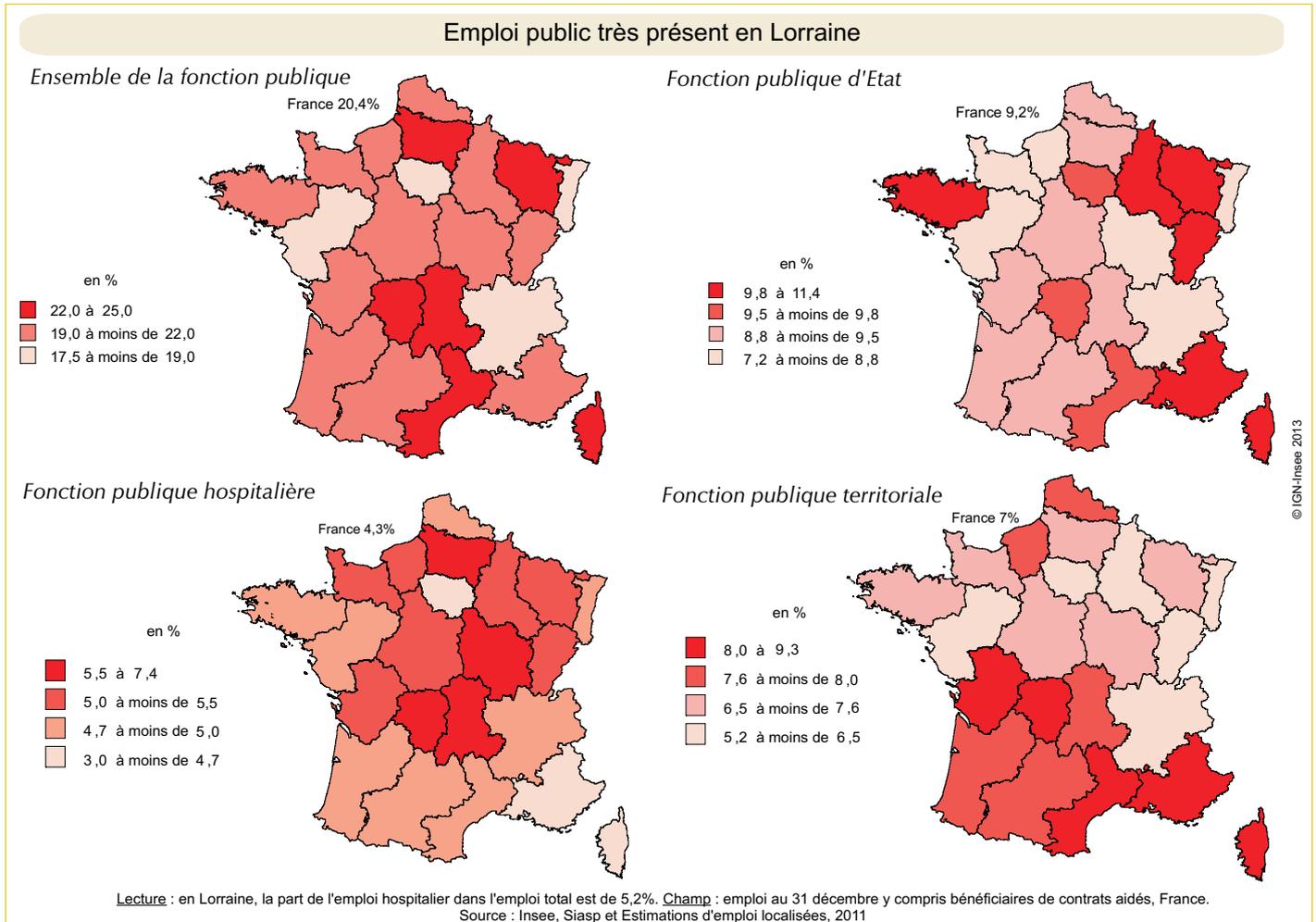
Dans la fonction publique hospitalière, le taux d'administration en Lorraine, 19 agents hospitaliers pour

1 000 habitants, est proche de la moyenne nationale (18 pour 1 000). La Meuse, avec 25 agents hospitaliers pour 1 000 habitants, est le département lorrain le mieux pourvu proportionnellement en personnels de la FPH.

La Lorraine se situe, avec 23 agents territoriaux pour 1 000 habitants, en dessous de la moyenne nationale (29 pour 1 000). Dans les Vosges, le taux d'administration territoriale est de 25 agents pour 1 000 habitants, soit le taux le plus élevé de la région. Les régions du sud de la France sont davantage dotées de fonctionnaires territoriaux que les régions du nord.

CHR et Défense, gros employeurs en Lorraine

La FPE emploie 94 400 salariés, soit 11,4% de l'emploi régional contre 9,2% en moyenne nationale. Plus de la moitié de ces salariés travaillent dans l'enseignement et la recherche. Malgré d'importantes restructurations, le ministère de la



Défense est le deuxième employeur de l'État dans la région avec 19 300 personnes, soit 20% des effectifs de la FPE. La Lorraine se classe ainsi au 4^e rang national en termes d'emplois dans ce ministère, derrière la Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Champagne-Ardenne. La région se plaçait au 3^e rang fin 2002.

La FPH compte 44 200 agents, soit 5,2% de l'emploi total lorrain contre 4,3% pour la France. L'emploi dans la FPH bénéficie de la présence de deux centres hospitaliers régionaux en Lorraine (CHRU de Nancy et CHR de Metz-Thionville). Plus de 13 700 personnes travaillent dans ces structures, ce qui représente 31% des effectifs de la FPH en Lorraine.

La FPT emploie 54 600 agents. La part de l'emploi territorial dans l'emploi total est un peu plus faible en Lorraine (6,5%) qu'en France (7%).

Forte augmentation du nombre de non-titulaires

Les agents de la fonction publique se répartissent selon trois types de statuts : les titulaires (y compris les militaires), les «non-titulaires et autres catégories et statuts» (qualifiés de non-titulaires) et les «bénéficiaires de contrats aidés».

Dans la fonction publique en Lorraine, plus de trois agents sur quatre sont titulaires. Les titulaires sont les plus nombreux quel que soit le versant de la fonction publique. Dans la FPE, ils représentent 80% des effectifs, contre 76% pour la France métropolitaine. Ce fort taux s'explique notamment par la forte présence des militaires dans la région. La part des militaires dans la FPE s'élève à 20,2% contre 12% pour la France métropolitaine. Près des trois quarts des agents territoriaux et hospitaliers sont titulaires.

Les agents non-titulaires sont plus présents dans la FPH, où ils constituent 25,3% des effectifs. Ils représentent 23,2% de la FPT et seulement 18,1% de la FPE.

Entre 2010 et 2011, le nombre d'agents non-titulaires a augmenté de 4,2%. La part des non-titulaires passe de 19,9% en 2010 à 21,2%

en 2011 dans l'ensemble des trois fonctions publiques en Lorraine. Dans la FPT, le nombre d'agents non-titulaires a fortement augmenté (+14,7%). Dans la FPH, la hausse est plus modérée (+4,5%). En revanche, dans la FPE, le nombre de non-titulaires a diminué (-2,5%). Les avancées liées à la mise en place de parcours professionnels sécurisés, initiés en 2010, ont ainsi trouvé une traduction concrète qui devrait se poursuivre dans les autres fonctions publiques.

Des structures de qualifications différentes selon le versant de la fonction publique

Les emplois de la fonction publique sont répartis en trois catégories hiérarchiques : la catégorie A, la plus élevée, la catégorie B qui regroupe des emplois d'application et de rédaction, et la catégorie C (qui inclut les contrats aidés).

En Lorraine, plus de trois agents sur dix appartiennent à la catégorie A. La catégorie B et la catégorie C concernent respectivement 22% et 45% des agents publics.

La répartition par catégorie hiérarchique est différente selon le versant de la fonction publique. La qualification des emplois est plus élevée dans la FPE. Un peu moins de la moitié (47%) des agents sont cadres A. Cette forte proportion

s'explique par le poids des enseignants qui sont en majorité des cadres A. Dans la FPH, 27% des agents occupent des postes d'encadrement mais les cadres C sont majoritaires (51%). Dans la FPT, plus de trois quarts des emplois territoriaux sont des postes de catégorie C.

Une majorité de femmes dans la fonction publique

En Lorraine, 115 500 femmes travaillent dans la fonction publique, soit 59% des effectifs totaux. C'est en deçà de la moyenne nationale qui s'élève à 61,2%. Cette proportion est relativement faible et place la Lorraine au 20^e rang des régions métropolitaines, devant PACA et la Corse.

Les femmes sont particulièrement présentes dans la FPH en Lorraine, où elles représentent 78% des effectifs. Ce fort pourcentage peut s'expliquer par le fait que les professions d'infirmier, de sage-femme et d'aide-soignant sont très féminisées.

Le taux de féminisation est également élevé dans la FPT. En Lorraine, 59% des agents territoriaux sont des femmes, contre 61% pour la France.

Enfin, dans la FPE, qui emploie 42% des femmes fonctionnaires en Lorraine, un agent sur deux est une femme. Toutefois, dans l'Éducation nationale, les femmes sont majoritaires et représentent 65% des salariés de l'enseignement et de la recherche.

Fonction publique d'État : près d'un agent sur deux dans la catégorie A

	FPE	FPT	FPH	Ensemble
Effectifs au 31 décembre 2011	96 400	54 600	44 200	195 200
Statut et contrats aidés (%)				
Titulaires et militaires	80,0	73,8	73,9	76,9
Non-titulaires, autres catégories et statuts	18,1	23,2	25,3	21,2
Bénéficiaires de contrats aidés	1,9	3,0	0,8	2,0
Catégorie hiérarchique (%)				
Catégorie A	47,4	8,6	26,7	31,8
Catégorie B	25,7	13,9	22,6	21,7
Catégorie C	25,8	75,5	50,5	45,3
Indéterminée	1,1	1,9	0,2	1,1
Age (%)				
15-24 ans	8,0	4,6	6,4	6,7
25-44 ans	52,8	42,0	50,9	49,3
45-54 ans	25,5	34,8	29,8	29,1
55 ans et plus	13,7	18,6	12,9	14,9
Sexe (%)				
Hommes	49,6	40,8	21,9	40,9
Femmes	50,4	59,2	78,1	59,1

Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes) au 31 décembre, y compris bénéficiaires de contrats aidés

Source : Insee, Siasp 2011

Des agents plus âgés dans les départements urbains et dans la FPT

En Lorraine, 15% des agents de la fonction publique sont âgés d'au moins 55 ans, part identique au niveau national, contre 14% en 2010.

La Lorraine arrive au 13^e rang des régions métropolitaines pour la part d'agents de 55 ans et plus dans l'emploi public, juste derrière l'Alsace. Cette proportion est plus forte dans le nord de la France.

La situation est un peu plus contrastée suivant les départements lorrains. La part des fonctionnaires de 55 ans et plus est particulièrement forte en Meurthe-et-Moselle (15,5%) et en Moselle (15,3%). Dans les Vosges, les 55 ans et plus représentent 13,8% des effec-

tifs de la fonction publique, soit une part inférieure à la moyenne régionale. Enfin, la Meuse compte seulement 12,3% d'agents publics âgés d'au moins 55 ans. Ce chiffre place la Meuse en fin de peloton des départements français.

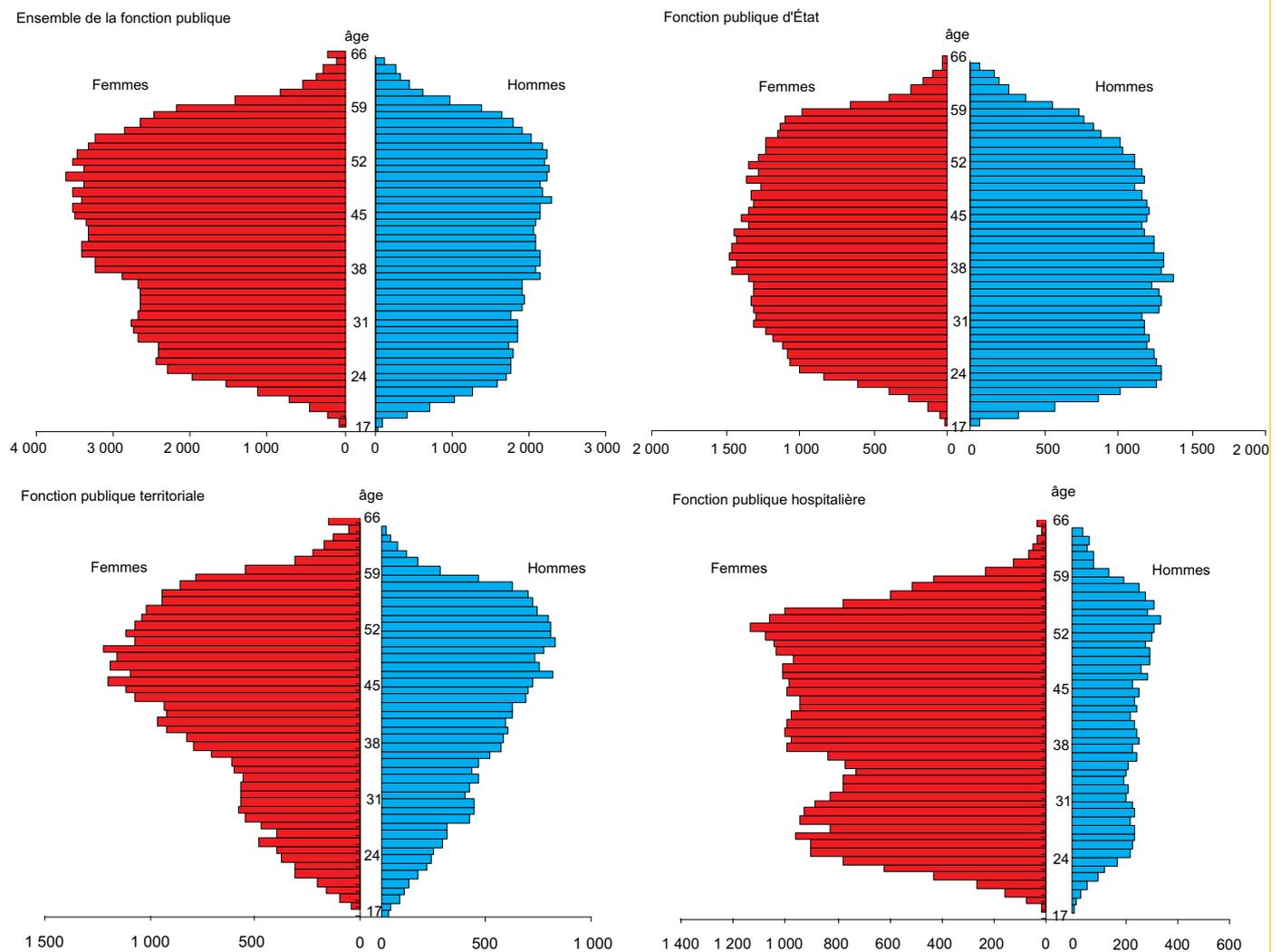
La part des salariés de 55 ans et plus diffère également selon le versant de la fonction publique considéré. La FPT emploie 19% d'agents âgés d'au moins 55 ans, contre 15% pour l'ensemble de la fonction publique. 14% des agents de l'État et 13% des agents hospitaliers ont atteint ou dépassé le cap des 55 ans.

Les futurs départs à la retraite et la proportion importante des agents âgés d'au moins 55 ans confrontent la fonction publique lorraine à des enjeux liés au renouvellement de

ses effectifs. En effet, de nombreux départs sont attendus d'ici 2020 pour les agents de catégorie C de la fonction publique (13 700), les enseignants (13 100), les employés de catégorie B de la fonction publique (6 400), les cadres de la fonction publique (5 700) et les militaires, policiers et pompiers (3 200). Au total, ces départs concerneront ainsi plus de 30% des actifs lorrains de 2009. Compte tenu des politiques gouvernementales de renouvellement des fonctionnaires, le nombre d'agents de la fonction publique en Lorraine devrait de toute façon diminuer dans les années à venir.

Très forte présence des femmes dans la fonction publique hospitalière

Pyramides des âges de chaque versant de la fonction publique



Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes au 31 décembre)

Source : Insee, Siasp 2011

Savoir plus :

- L'emploi dans la fonction publique en 2011 : baisse dans la fonction publique de l'État, hausse globale dans le versant hospitalier, Insee Première n°1460, juillet 2011

- Les trajectoires professionnelles des agents de la fonction publique d'État, Emplois et salaires, Insee Référence, édition 2013

Site Internet :
www.insee.fr



Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229
54042 NANCY CEDEX
Tél : 03 83 91 85 85
Fax : 03 83 40 45 61
www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN
Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657
© INSEE 2013

Source

Le système d'information sur les agents des services publics (Siasp) produit par l'Insee à partir de l'exercice 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique. Il est alimenté par les fichiers mensuels de paye de l'État pour la majorité des agents relevant de la FPE et par les déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour ceux relevant de la FPT et de la FPH ainsi que pour une partie de la FPE. Siasp décrit pour chaque agent la nature de l'emploi, les dates de début et de fin de période de paie, le nombre d'heures salariées, la condition d'emploi (temps complet, temps partiel), le montant des rémunérations versées, etc. Il intègre des concepts et variables caractéristiques de la fonction publique, liés notamment au statut de l'agent ou à son mode de rémunération (grade, échelon, indice, etc.).

Siasp vise à assurer une cohérence maximale en matière de conditions d'emploi et de revenus entre les salariés des trois versants de la fonction publique et met en œuvre des concepts comparables à ceux retenus pour le champ salarié du secteur privé. Reposant sur des données individuelles, il permet notamment de traiter de la multi-activité et d'alimenter le panel tous salariés.

Le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. Le tracé de chacun des versants (État-FPE, Territoriale-FPT et Hospitalière-FPH) s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur. Les définitions, concepts et périmètres relatifs aux agents des trois versants de la fonction publique sont précisés dans la rubrique Siasp de «Sources et Méthodes» sur insee.fr.

L'effectif publié ici comprend les bénéficiaires de contrats aidés et les enseignants du privé.

Définitions

L'équivalent temps plein mesure le volume de travail en termes de nombre d'heures. Un agent travaillant à temps plein sur un temps complet comptera pour 1, les autres compteront au prorata de leur temps de travail par rapport à un temps complet.

Un titulaire (ou fonctionnaire) est un agent ayant réussi un concours de la fonction publique ou devenu titulaire suite à un plan de titularisation. Dans certains cas, un agent peut être titularisé en catégorie C sans avoir passé de concours. Faute d'information sur leur statut, les militaires sont ici classés dans la catégorie des titulaires, sauf les volontaires, classés en non-titulaires.

Le poste principal au 31 décembre d'un agent est le poste actif non annexe qu'il occupe à cette date (ou le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est actif et non annexe s'il donne lieu à une rémunération d'activité et si le volume de travail associé est suffisant.

L'emploi total au 31 décembre recouvre l'emploi salarié et l'emploi non salarié, après prise en compte de la multi-activité de certains travailleurs (chaque personne en emploi est comptée une seule fois). Ces données sont issues des estimations d'emploi annuelles publiées par l'Insee.